

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

Numéro du produit 3013646645020

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Vernis pour la peinture acrylique

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ColArt International Holdings Ltd.  
The Studio Building  
21 Evesham Street  
London  
W11 4AJ  
United Kingdom  
+44 (0)208 424 3200  
R.Enquiries@colart.co.uk

Personne à contacter Regulatory Manager

Fabricant ColArt International SA  
5 Rue Rene Panhard  
Z.I .Nord  
72021 Le Mans Cedex 2  
+33 2 43 83 83 00

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to 17:00 GMT Language English.

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) F+; R12  
ou (1999/45/CE)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mentions de danger</b>	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les gaz, fumées, vapeurs ou aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>OXYDE DE DIMÉTHYLE</b> <span style="float: right;"><b>30-60%</b></span>		
Numéro CAS: 115-10-6	Numéro CE: 204-065-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472128-37
<b>Classification</b> Flam. Gas 1 - H220 Press. Gas	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F+;R12	
<b>ETHANOL</b> <span style="float: right;"><b>10-30%</b></span>		
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-xxxx
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11	

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

<b>ACÉTONE</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49-xxxx
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xi;R36 R66 R67	
<b>MÉTHANOL</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119433307-44-xxxx
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 STOT SE 1 - H370	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25	
<b>PROPANE-2-OL</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xi;R36 R67	
<b>TRIÉTHYLAMINE</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 121-44-8	Numéro CE: 204-469-4	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 C;R35 Xn;R20/21/22	

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

<b>2-BUTOXYÉTHANOL</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 111-76-2	Numéro CE: 203-905-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-xxxx
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R20/21/22 Xi;R36/38	
<b>ACÉTATE DE MÉTHYLE</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 79-20-9	Numéro CE: 201-185-2	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xi;R36 R66 R67	
<b>FORMALDÉHYDE...%</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 50-00-0	Numéro CE: 200-001-8	
<b>Classification</b> Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 STOT SE 3 - H335 Eye Dam. 1 - H318	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Carc. Cat. 3;R40 T;R23/24/25 C;R34 R43	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Aucune recommandation particulière. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Rincer la bouche. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Aucune recommandation particulière. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Protection des secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
<b>Contact cutané</b>	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
<b>Traitements particuliers</b>	Pas de traitement particulier requis.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit est inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Aucune recommandation particulière. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Evacuer la zone. Risque d'explosion. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.
----------------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas permettre au produit de rentrer dans des espaces confinés, à cause du risque d'explosion. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Conserver hors de la portée des enfants. Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Aucune recommandation particulière. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

**Classe de stockage** Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### OXYDE DE DIMÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1920 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

##### ETHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

##### ACÉTONE

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 750 ppm 1800 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

### MÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 200 ppm 260 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m<sup>3</sup>

### PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m<sup>3</sup>

### TRIÉTHYLAMINE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm(S) 40 mg/m<sup>3</sup>(S)

### 2-BUTOXYÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 25 ppm(D) 120 mg/m<sup>3</sup>(D)

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

### ACÉTATE DE MÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 200 ppm 610 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 250 ppm 760 mg/m<sup>3</sup>

### FORMALDÉHYDE...%

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 0.5 ppm

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 1 ppm

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise.

#### Protection des yeux/du visage

Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.  
Déversements importants: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

#### Protection des mains

Aucune protection des mains particulière recommandée.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

#### Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Aérosol.

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Solvants organiques.
<b>Point d'éclair</b>	<40°C
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: 1.8
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	> 400°C
<b>Commentaires</b>	Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire.

### 9.2. Autres informations

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

##### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Oxydants.

##### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

##### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

#### SECTION 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** N'est pas à considérer comme nocif dans le cadre de la législation en vigueur.

##### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA orale (mg/kg)** 16 784,16

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA cutanée (mg/kg)** 35 036,09

##### Toxicité aiguë - inhalation

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

<b>Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>ETA inhalation (gaz ppm)</b>	268 755,28
<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	350,36
<b>ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)</b>	191,97
<b><u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u></b>	
<b>Données sur l'animal</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u></b>	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité CIRC</b>	Contient une substance/un groupe de substances qui peut provoquer le cancer. CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Information générale</b>	
	Pas de danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
<b>Contact cutané</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Nausées, vomissements. Mal de tête. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
<b>Voie d'exposition</b>	Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.
<b>Organes cibles</b>	Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.
<b>Symptômes</b>	A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Vertiges. Arythmie (déviation du rythme cardiaque normal).

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Classe déchet** 14 06 03\* - waste aerosol propellants, other solvents and solvent mixtures

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1950

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

N° ONU (ADN) 1950

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) AEROSOLS

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code de restriction en tunnels	(D)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
 Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.  
 Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
 Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
 Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.  
 Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

## LIQUITEX PROFESSIONAL SPRAY MATT VARNISH

<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	Aerosol 1 - H222, H229: : Jugement d'expert.
<b>Conseils de formation</b>	Lire et suivre les recommandations du producteur.
<b>Date de révision</b>	17/08/2015
<b>Révision</b>	4
<b>Remplace la date</b>	17/08/2015
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R11 Facilement inflammable. R12 Extrêmement inflammable. R36 Irritant pour les yeux. R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R11 Facilement inflammable
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H220 Gaz extrêmement inflammable. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.